

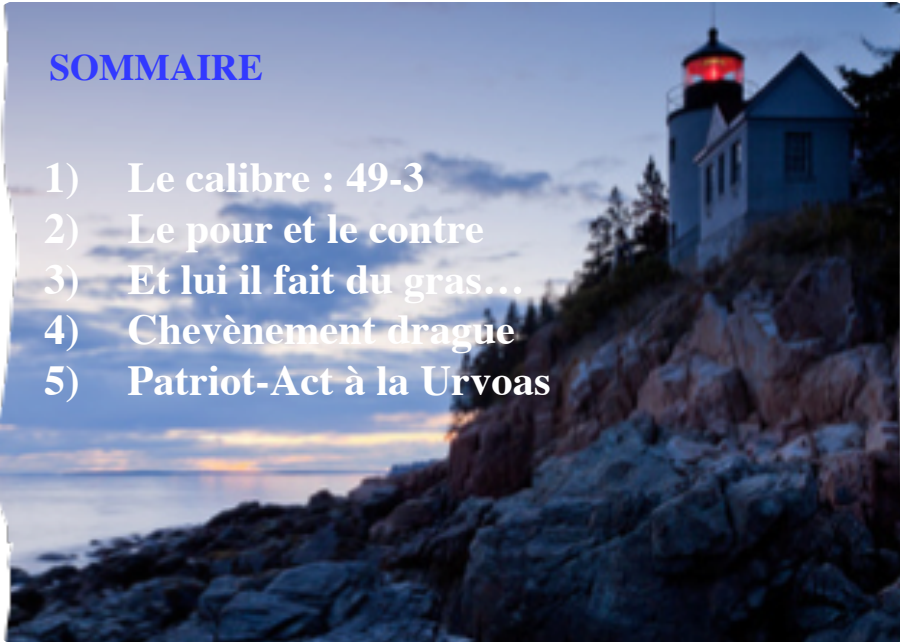
LA PRESSE EN REVUE...



MARDI 16 JUIN 2015

SOMMAIRE

- 1) Le calibre : 49-3
- 2) Le pour et le contre
- 3) Et lui il fait du gras...
- 4) Chevènement dragué
- 5) Patriot-Act à la Urvoas



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Article 49-3 et motion de censure : bis repetita pour la loi Macron



Emmanuel Macron et Manuel Valls, le 9 juin à l'Assemblée nationale (CHAMUSSY/SIPA)

Les Républicains et l'UDI ne sont pas les seuls à s'opposer au gouvernement. Les frondeurs socialistes et le Front de Gauche font également entendre leur mécontentement.

Bis repetita ! Le gouvernement a décidé d'engager à nouveau la responsabilité du gouvernement sur la loi Macron. Au mois de février, faute de majorité certaine en première lecture à l'Assemblée nationale, l'exécutif s'était déjà résolu à passer en force, grâce à l'arme nucléaire qu'est l'article 49-3 de la Constitution.

Alors que le texte devait commencer à être discuté en seconde lecture à l'Assemblée nationale ce mardi à la séance de 21 heures, le calendrier parlementaire a été avancé. C'est dès l'après-midi que le gouvernement fera son annonce dans l'hémicycle.

Et comme il y a quatre mois, la droite va lui répondre par le dépôt d'une motion de censure. C'est Philippe Vigier, le patron du groupe UDI, qui l'annonce à "L'Obs" :

“ Oui, nous allons déposer une motion de censure. Les modalités seront discutées mardi matin en réunion de groupe. Je ne vois pas comment nous pourrions faire autrement. C'est un mépris absolu du Parlement ! ”

Du côté des Républicains, qui avaient cosigné la motion des centristes en février dernier, on s'engage sur la même voie. "On le décidera en réunion de groupe, mais c'est ce qui se profile", fait-on savoir.

Une option confirmée par le chef de file des députés Républicains, Christian Jacob, à l'AFP, qui évoque un "Premier ministre en perdition".

Ladite motion, si elle est déposée dès mardi, sera soumise au vote des députés jeudi.

"Une symbolique assez désastreuse"

La droite n'est pas seule à s'opposer à la décision du gouvernement. Les députés frondeurs socialistes peinent également à dissimuler leur colère. Au premier rang desquels, Laurent Baumel :

“ Le gouvernement veut tuer le débat sur un point très précis. En plus de la bataille sur le travail du dimanche, on voulait se concentrer sur le plafonnement des indemnités des salariés licenciés, qui vient d'être ajouté. C'est une symbolique assez désastreuse pour un gouvernement de gauche, difficile à assumer, et il appréhendait clairement les discussions. ”

Les députés de Front de Gauche appellent, eux aussi, à déposer une motion. Ils avaient échoué à le faire en première lecture, faute d'être parvenu à réunir 58 parlementaires signataires.

Si les Républicains et l'UDI comptent suffisamment de parlementaires dans leur rang pour le faire, comme il y a quatre mois, ils devraient toutefois en manquer pour réussir à renverser le gouvernement. Il leur faut, pour ce faire, convaincre la majorité des députés. L'exécutif peut continuer à passer en force... en toute quiétude.

J.M.

nouvelobs.com

II) Loi Macron : quels sont les points de blocage ?



(Crédit: Jean-Christophe MARMARA/LE FIGARO)

Si les mesures concernant les professions réglementées suscitent l'ire de l'opposition, c'est avec sa majorité qu'Emmanuel Macron s'oppose sur le travail dominical et la réforme des Prud'hommes.

Les points de blocage

• Le travail dominical

C'est le point le plus polémique de la loi et le motif principal de courroux des députés socialistes. Le gouvernement a pourtant édulcoré ses propositions au fil des débats, prévoyant par exemple la prise en charge par l'employeur des frais de transports ou de garde d'enfants, et imposant une autorisation municipale pour chaque dimanche travaillé. Mais le principal demeure: les commerces seront autorisés à ouvrir 12 dimanches par an au lieu de 5 et même tous les dimanches dans les «zones touristiques internationales» prévues par la loi.

Et le gouvernement s'est refusé à inscrire dans la loi une contrepartie salariale minimum. Celle-ci sera fixée par accord d'entreprise. Ce refus hérisse les députés les plus à gauche. Du côté de l'opposition, on regrette que les députés soient revenus sur l'exonération de compensation pour les entreprises de moins de 11 salariés, instaurée par les sénateurs.

• Le plafonnement des indemnités prud'homales

C'est un autre point de divergence entre le gouvernement et les députés les plus à gauche de l'assemblée. Le texte établit un barème sur le montant des indemnités à accorder à un salarié pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, en fonction de l'ancienneté du salarié et de la taille de l'entreprise.

Cette mesure ne plaît pas à plusieurs députés, notamment ceux du Front de gauche qui y voient une professionnalisation de la justice prud'homale. Ceux de l'opposition soulignent que ce plafonnement, auquel ils sont néanmoins favorables, crée de nouveaux seuils... Les Français, eux, ont tranché: ils y sont favorables.

• Les professions réglementées

Cette fois-ci, ce n'est pas avec l'aile gauche de sa majorité qu'Emmanuel Macron s'agrippe mais avec l'opposition. Les notaires s'opposent violemment au texte soutenu par le ministre de l'Économie, qui réforme leurs tarifs et renforce les pouvoirs de l'Autorité de la Concurrence, dont ils dépendront. Ils soulignent que 15.000 emplois sont en jeu, un argument entendu par les députés de droite, peu enclins à approuver ces mesures.

• La loi Évin

C'est un coup de Trafalgar que le gouvernement entend bien rectifier. Débordé par les députés, qui ont validé l'évolution à la marge de la loi Évin, il compte sur l'utilisation du 49-3 pour faire adopter un texte expurgé de cet amendement polémique. Celui-ci conduirait à distinguer, dans l'application de la loi Évin de 1991 qui encadre la publicité pour l'alcool, ce qui relève de l'information et qui, de ce fait, échapperait à la rigueur de la législation.

Les mesures qui font consensus

• La libéralisation du transport par car

La plupart des pays européens l'ont déjà fait, la France s'y met enfin. L'ouverture à la concurrence des longs trajets par la route permettrait de créer quelque 22.000 emplois, selon les experts du secteur. Les compagnies sont déjà dans les starting-blocks et prêtes à en découdre, à l'instar de FlixBus qui n'attend plus que le feu vert à la loi Macron.

• La réglementation des sociétés d'autoroute

Emmanuel Macron a annoncé de longue date qu'il souhaite remettre de l'ordre dans le secteur autoroutier. Le texte doit ainsi soumettre les sociétés d'autoroute à la réglementation des marchés publics pour en finir avec l'opacité. En réalité, elles devaient déjà le faire lorsque le montant du marché égalait ou dépassait 5,923 millions d'euros. Le nouveau seuil, abaissé à 2 millions d'euros, ne semble pas faire débat.

• La couverture numérique du territoire

Peu polémiques et donc peu médiatisés, certains articles de la loi Macron ont pour but d'encourager le développement numérique de l'ensemble des territoires. La priorité est ainsi portée sur la couverture 3G de toutes les zones «blanches» et «grises», ainsi que sur la facilitation de l'installation de la fibre optique dans les immeubles. Majorité et opposition sont d'accord sur ces points, qui contribuent néanmoins à faire du texte une loi «**fourre-tout**».

lefigaro.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Cambadélis (PS): Montebourg «est un planqué», pas comme Hollande

AFP



Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste, le 7 juin 2015 à Poitiers, dans le centre de la France (Photo JEAN PIERRE MULLER.AFP)

Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste, a qualifié lundi de «planqué» l'ancien ministre Arnaud Montebourg, qui a publié une tribune incendiaire en plein congrès du PS, et défendu François Hollande et ses nombreux déplacements.

François Hollande est-il déjà en campagne pour 2017? «Il est dans l'action aujourd'hui. C'est pas le retraité ou le planqué de l'Elysée. Il travaille, il est présent, il est actif. Quand il est actif, on dit qu'il est candidat, quand il reste à l'Elysée, c'est le planqué. Il ne faut pas qu'il s'occupe de cela. Il fait son boulot, point», a répondu M. Cambadélis sur LCI et Radio Classique.

Le fait que le président ait lié une candidature à la situation de l'emploi, «c'est assez courageux. C'est assez rare qu'un homme politique dise +si je n'améliore pas la situation des Français, j'en tirerai toutes les conséquences+. Il s'est fixé un objectif, il se bat pour le réaliser, il n'est pas impossible qu'on le réalise et à partir de là, on décidera», a également déclaré le député de Paris.

Interrogé sur les déclarations d'Arnaud Montebourg (qui a parlé de «désastre» de la politique gouvernementale) et de Cécile Duflot (qui a parlé de «Waterloo moral» concernant la politique migratoire), M. Cambadélis a répondu: «J'ai connu ça en 2002: on pense que le PS a un socle de 22%, 24% et allez, on lui tape dessus en essayant de créer des espaces, pour essayer

d'exister, parce qu'on sait qu'en étant violent avec le PS on est plus repris».

«Montebourg est typique: il ne dépose pas de texte au congrès du Parti socialiste, il ne va pas devant les militants de peur de se faire battre. Après, il attaque au moment du congrès, le dimanche parce que c'est le moment le plus médiatisé, et après il est tranquille. (...) C'est un planqué. Lui, en l'occurrence, il se planque. Il n'est pas dans le débat, il porte des attaques et se cache sous la cape».

AFP



IV) Chevènement veut un dialogue de Mélenchon à Dupont-Aignan mais sans Le Pen

Le HuffPost avec AFP | Par Geoffroy Clavel



Dix ans après leur campagne commune contre le traité constitutionnel européen (photo), Chevènement tend la main à Dupont-Aignan et

Ce week-end, il a quitté (de plein gré) la présidence d'honneur de son parti. Ce lundi, Jean-Pierre Chevènement tourne définitivement la page du MRC (Mouvement républicain et citoyen) pour mieux se tourner vers de surprenants alliés. "Il faut créer un mouvement d'idées alternatif qui transcende les sensibilités historiques car on ne sortira pas de la France de l'ornière sans cela", déclare l'ancien candidat à la présidentielle de 76 ans dans un entretien au Parisien et à Aujourd'hui en France.

A qui pense-t-il? "Je suis partisan d'un dialogue sans exclusive et sans sectarisme avec tous ceux qui souhaitent une alternative républicaine, de Mélenchon à Dupont-Aignan", affirme l'ancien

ministre, resté célèbre pour ses démissions spectaculaires.

Champion du souverainisme de gauche, le "Che" entend donc discuter avec tous les partenaires susceptibles de remettre en cause la construction européenne pour la refonder "à partir de ses nations". "Le clivage droite-gauche ne correspond plus à la réalité depuis que la droite, tournant le dos au gaullisme, et la gauche, au projet de transformation sociale d'où est tirée sa légitimité, se sont retrouvées sur un projet soit-disant européen mais profondément régressif", selon lui.

Dupont-Aignan ne dit pas non, Mélenchon refuse tout net

Un discours qui ravit le souverainiste de droite, Nicolas Dupont-Aignan, en rupture avec son ancienne famille politique l'UMP. "J'ai toujours été favorable à une union des patriotes pour réorienter la reconstruction européenne. C'est un renfort de poids", a réagi le président de Debout la France, actuellement en campagne pour les élections régionales.

"Une nouvelle vision politique est en train de naître", a-t-il dit, soulignant que s'il n'a pas "le programme de Jean-Luc Mélenchon", il existe toutefois "un point commun: on ne peut plus continuer à être à plat ventre devant Bruxelles et l'Allemagne".

Chevènement, Mélenchon, Dupont-Aignan... Si les trois hommes ont des parcours politiques très éloignés, tous trois ont pour point commun d'avoir défendu le "non" au traité constitutionnel européen en 2005. Favorable à l'émergence d'un mouvement citoyen qui transcende les partis politiques, Jean-Luc Mélenchon n'a en revanche jamais tendu la main à des partis de droite.

Et il n'entend pas commencer aujourd'hui. "Il n'en est pas question", a réagi auprès de l'AFP le fondateur du Parti de gauche. "Il y a une différence substantielle entre moi, qui suis partisan de la République jusqu'au bout et en tous lieux (...) et la vision de M. Dupont-Aignan qui a une vision beaucoup plus nationaliste", explique-t-il. "M. Chevènement aurait sa place au Front de gauche, pas M. Dupont-Aignan", estime encore Jean-Luc Mélenchon.

Le Front national exclu des discussions?

Si Jean-Pierre Chevènement plaide pour un front des souverainistes, ce sera en tout cas sans le

Front national. S'il n'exclut pas explicitement d'ouvrir des discussions avec le parti d'extrême droite, l'ancien candidat à la présidentielle de 2002 prend bien soin de ne pas citer sa présidente Marine Le Pen qui dispose pourtant du plus gros contingent d'eurodéputés français au Parlement de Strasbourg.

En novembre 2014, Marine Le Pen n'avait pas fermé la porte à une hypothétique alliance des partis "patriotes", c'est à dire résolument hostiles à la construction européenne actuelle. "Il y avait le parti de M. Chevènement, il y avait le parti de M. Dupont-Aignan, il y a le parti de M. de Villiers. Il y a des partis patriotes en France et il pourrait être décidé demain que l'ensemble de ces partis se mettent ensemble pour pouvoir défendre la souveraineté de la nation et assurer sa sécurité et sa prospérité", plaidait-elle alors.

Ce scénario n'est visiblement pas à l'ordre du jour, même si le vice-président du FN Florian Philippot, ancien chevènementiste, ne l'exclut pas. "Le rassemblement des patriotes se fera un jour, il devra se faire parce qu'en face les adversaires de la nation sont unis quand il le faut. [...] Il faut que les patriotes aient les mêmes réflexes", a-t-il expliqué au quotidien L'Opinion.

Si Jean-Pierre Chevènement travaille avec Nicolas Dupont-Aignan, "à la limite, tant mieux", estime le député européen. "Cela facilitera un jour le rassemblement des patriotes" que le FN appelle lui aussi de ses vœux.

Florian Philippot (FN) : « Jean-Luc Mélenchon a... par Lopinionfr

http://www.dailymotion.com/video/x2tzjud_florian-philippot-fn-jean-luc-melenchon-a-un-enorme-probleme-avec-la-nation_news

huffingtonpost.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Urvoas, l'homme du «Patriot Act» à la française

Par Lénaïg Bredoux et Jérôme Hourdeaux et Mathieu Magnaudeix

Député du Finistère, proche de Manuel Valls, il a porté contre toutes les oppositions le projet de loi renseignement. C'est lui qui en a été l'initiateur, le rapporteur, et celui qui l'a le plus amendé, quitte à mettre le gouvernement en minorité et à apparaître comme le relais des services. Portrait.

« On fait confiance à Jean-Jacques Urvoas. » De l'Élysée aux députés socialistes, en passant par les ministères, le député du Finistère fait l'unanimité, ou presque. Les principaux hiérarques socialistes s'en remettent à son avis ; à la commission des lois, c'est lui qui fixe la ligne et donne le tempo. Il est devenu incontournable. Que ce soit lors du vote de la loi de programmation militaire (LPM) en décembre 2013, de la loi antiterroriste de décembre 2014 et de la loi sur le renseignement, Jean-Jacques Urvoas s'est imposé en maître d'œuvre, à la fois en amont et en aval du processus législatif.

Référence en matière de terrorisme et de renseignement à l'Assemblée, il est le président de la délégation parlementaire au renseignement (DPR) et, à ce titre, membre de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), l'autorité de contrôle des activités de surveillance. Ses rapports sont salués, à droite comme à gauche et sont souvent l'ébauche d'un futur texte, comme celui co-rédigé en mai 2013 avec l'UMP Patrice Verchère, « Pour un État secret au service de notre démocratie », annonciateur de son projet de loi renseignement. En tant que président de la commission des lois, c'est lui qui, ensuite, a dirigé le peaufinage du texte par les députés avant son examen en séance. Là, Jean-Jacques Urvoas a mené les débats, donnant des avis négatifs ou positifs aux amendements présentés, rétablissant même des dispositions biffées par le Conseil d'État.

Loi sur le renseignement - discussion générale...
par jjurvoas

http://www.dailymotion.com/video/x2n9nbj_loi-sur-le-renseignement-discussion-generale-jj-urvoas-13-04-15_news

Mais c'est en séance plénière que son influence et son autorité se sont manifestées de la manière la plus éclatante, lorsque le député a réussi à faire adopter, contre l'avis de son propre gouvernement, un amendement confiant une mission de renseignement aux services pénitentiaires (lire notre article). « C'était un véritable putsch d'Urvoas », soupire Aurélie Filippetti, hostile au texte. La garde des Sceaux Christiane Taubira et Bernard Cazeneuve, le ministre de l'intérieur, qui soutenait la ministre au nom du gouvernement, n'ont rien pu faire. « Sur tout le texte, il s'est imposé face à Cazeneuve », commente un collaborateur parlementaire qui a suivi tous les débats. Résultat : entre l'Intérieur et Urvoas, il y a parfois eu de fortes tensions. Y compris, parfois, avec Matignon.

Mais la proximité politique entre Manuel Valls et Jean-Jacques Urvoas n'a fait que renforcer la position du président de la commission des lois. Ils se sont rapprochés pendant la présidentielle : à l'époque, le député du Finistère, spécialiste des questions de sécurité au PS, offre ses services à François Rebsamen, chargé par François Hollande de ce sujet au sein de l'équipe de campagne. Ce très proche du candidat socialiste l'ignore superbement, persuadé que les réseaux dont il dispose au sein de la police (il a été au cabinet de Pierre Joxe) suffiront largement à asseoir sa légitimité place Beauvau. Sauf que Rebsamen commet quelques erreurs : il se dit favorable à la légalisation du cannabis et est absent quand des policiers manifestent devant le siège de campagne. Surtout, il ne voit pas la place grandissante prise par Manuel Valls dans l'entourage de François Hollande. Or le député d'Évry a, lui, accepté l'offre d'Urvoas – il lui organise des rendez-vous avec des syndicalistes policiers, le conseille, etc.

Depuis, leur lien est fait de respect mutuel et de loyauté. Le premier ministre avait même tenté de l'imposer à l'Intérieur lors de sa promotion à Matignon l'an passé. En vain. C'est Cazeneuve qui avait finalement été choisi, à la demande de l'Élysée. Urvoas en était resté très amer.

À l'Assemblée, les députés, même en désaccord, sont plutôt laudateurs sur leur collègue : « habile », « sympa », « bosseur ». « Jean-Jacques Urvoas est très habile, doublé d'une compétence certaine. Il connaît bien la procédure parlementaire, il travaille et il ne lâche pas. Il est difficile à contredire. Et il fait prévaloir la voix du parlement, estime par exemple le socialiste

Arnaud Leroy. Après, ce serait bien qu'il équilibre parfois sa ligne politique, et qu'il prenne en considération une partie de l'histoire de la gauche sur la défense des libertés publiques. Il n'est pas très enclin au compromis. » « Il est extrêmement fin et intelligent, même s'il a changé d'avis sur à peu près tout », dit la députée Isabelle Attard (Nouvelle donne), qui a voté contre le texte.

Même jugement chez les ministres du gouvernement, et à l'Élysée. « Le président de la République se fie beaucoup à son jugement parce qu'il a travaillé sur le fond des sujets. Politiquement, ils ne sont pas proches mais il lui fait confiance. Il connaît son sujet », estime un proche de François Hollande. Cela dit, souffle un conseiller ministériel, « il fait partie de cette gauche qui a plus de facilités à faire des compromis avec Guillaume Larrivé (LR-UMP) qu'avec Sergio Coronado (EELV), et qui pense que c'est plus important ».

« Urvoas a le dos un peu large, nuance le député écologiste Sergio Coronado, hostile à la loi. Autant il a inspiré des pans entiers du texte, autant les dispositifs les plus contestés, comme les boîtes noires ou les algorithmes, me semblent s'être imposés dans les arbitrages gouvernementaux. » Si tel est le cas, Jean-Jacques Urvoas n'en a rien laissé paraître.

Urvoas devient M. Sécurité du PS

Pour les observateurs, il est un peu un mystère. Voilà un parlementaire qui s'impose parfois face au gouvernement – dans un pays où le Parlement est souvent réduit à être une simple chambre d'enregistrement, c'est assez rare – et qui assume sa ligne sécuritaire sans même que ses camarades semblent s'en émouvoir, à tel point qu'il est devenu la bête noire des associations de défense des libertés publiques. Élu en 2007 à l'Assemblée, il passe pourtant d'abord pour un promoteur des droits. Il est favorable à la fusion des ministères de l'intérieur et de la justice, s'oppose à la Loppsi de Nicolas Sarkozy et au fichage généralisé. Fin juriste (il est professeur de droit à l'université), il est d'abord remarqué pour son travail sur les prisons – une partie de sa réserve parlementaire est versée à l'Observatoire des prisons (OIP), peu soupçonnable de dérive sécuritaire...

À la même époque, il s'entiche des questions de sécurité. Il a un boulevard : au PS, personne ou presque ne s'y intéresse, dans un parti où le sujet

tétanise nombre de responsables politiques, obnubilés par le souvenir du 21-avril 2002 et des procès en laxisme de la droite. Très vite, Urvoas s'impose. En mai 2009, au sein du PS, la première secrétaire Martine Aubry nomme ce strausskahnien au poste de secrétaire national chargé des questions de sécurité.



Jean-Jacques Urvoas © Reuters

À partir de ce moment, il entame un important travail théorique, notamment au sein de la Fondation Jean-Jaurès, un think tank du parti socialiste. En novembre 2010, il est le rapporteur général du « Forum des idées » organisé à Créteil par le PS et au cours duquel sera présenté le « pacte national de protection et de sécurité publique ». Celui-ci est résumé dans un livre que Jean-Jacques Urvoas publie à l'automne 2011 sous le titre « 11 propositions chocs pour rétablir la sécurité ». À l'Assemblée, le député parfait son expertise du monde du renseignement en rejoignant, au mois d'août 2010, la CNCIS, poste qu'il occupe encore à ce jour.

« Il connaît ses dossiers et a fait un boulot remarquable sous Sarkozy », explique le sociologue Laurent Mucchielli qui a quelque temps échangé avec Jean-Jacques Urvoas. « Pour la première fois de ma vie, j'ai vu un parlementaire m'appeler pour me dire : "Je ne connais rien, vous êtes un spécialiste, expliquez-moi." Pendant des années, nous avons entretenu une correspondance. Il a continué à faire un super travail la première année du quinquennat Hollande à la présidence de la commission des lois. Mais depuis son virage sur le renseignement, nous nous sommes perdus de vue. »

Ce « virage », Urvoas le dément. Il jure qu'il n'a pas varié de ligne. En début d'année 2011, le député du Finistère, ancien collaborateur du maire de Quimper, Bernard Poignant, fait une rencontre décisive. Floran Vadillo est l'un des rares universitaires spécialisés dans le renseignement. En 2008, alors qu'il est encore étudiant à l'Institut

d'histoire de Bordeaux 3, il soutient un mémoire de recherche consacré aux liens entre les « socialistes et les services de renseignement et de sécurité », sous la direction d'un autre spécialiste du renseignement, Sébastien Yves Laurent.

Ses travaux universitaires lui ont visiblement ouvert de nombreuses portes au sein des services. En 2009, à l'occasion d'un séminaire de jeunes chercheurs, Vadillo explique avoir, dans le cadre de son mémoire, mené une quarantaine d'entretiens, notamment avec de nombreux officiers de la DST (devenu la DGSI) et de la DGSE. En 2012, il publie sa thèse de doctorat, consacrée à la lutte antiterroriste sous la Cinquième République. Pour mener ses recherches au sein des services, Floran Vadillo est « piloté » au sein de la DCRI par un officier de l'état-major, spécialement chargé d'encadrer le travail des universitaires. L'agent en question est Annie Battesti, ex-compagne de l'ancien patron des RG en Corse Éric Battesti, et proche du sulfureux patron de la DCRI de l'époque Bernard Squarcini.

En 2011, Floran Vadillo parfait encore sa connaissance intime du monde du renseignement en participant à la rédaction de *Les espions français parlent*, un ouvrage collectif, dirigé par son ancien directeur de mémoire Sébastien Yves Laurent, et présentant une série de témoignages d'anciens agents et responsables des services français. Selon *Le Point*, Floran Vadillo a même été pressenti, au mois juin 2013, pour remplacer le sarkozyste Jérôme Poirot au poste d'administrateur civil du Conseil national du renseignement, une proposition qu'il avait refusée pour pouvoir se consacrer à la réforme du renseignement avec Jean-Jacques Urvoas.

Au fil des années, le jeune universitaire est devenu un spécialiste du renseignement reconnu au carnet d'adresses bien fourni. Membre de la fondation Jean-Jaurès, proche du PS, chercheur associé au Centre Montesquieu de recherche politique (CMRP) de l'université de Bordeaux, il est aussi membre du « Cercle K2 », une association spécialisée dans "l'anticipation des risques" et regroupant anciens militaires, ex-agents des services de renseignement, universitaires, formateurs en sécurité, lobbyistes de l'industrie de la défense.

Floran Vadillo et Bernard Squarcini

Dans le livre d'enquête *L'Espion du président* (Robert Laffont, 2012), consacré à Bernard Squarcini, les journalistes Didier Hassoux, Christophe Labbé et Olivia Recasens racontent que c'est à l'initiative de ce très proche de Nicolas Sarkozy, et par l'intermédiaire de sa collaboratrice Annie Battesti, qu'Urvoas et Vadillo se seraient rencontrés en début d'année 2011. Le député du Finistère avait alors le vent en poupe, pressenti pour devenir ministre de l'intérieur en cas de victoire de Dominique Strauss-Kahn à la présidentielle. Ils révèlent également qu'une rencontre entre Urvoas et Squarcini a alors lieu, avec Vadillo et Battesti.

Floran Vadillo



Floran Vadillo © IHEDN

Contacté par Mediapart, Floran Vadillo a refusé de répondre à nos questions. Mais le député socialiste dément cette version : « C'est par la Fondation Terra Nova que je l'ai rencontré en février 2010. Il y contribuait et je cherchais à élargir la composition de la commission sécurité du PS que j'animais alors en tant que secrétaire national dudit parti, explique-t-il par mail. Il avait publié une note sur le Conseil national du renseignement [Le Conseil national du renseignement : une présidentialisation sans justification, publiée le 8 décembre 2009 sur le site de cette fondation] et son point de vue m'intéressait. J'ai donc pris contact avec lui. »

« Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2012 », Urvoas explique avoir mis en place « un petit groupe de travail » chargé de conduire « une réflexion sur les services de renseignements, sujet sur lequel la gauche n'avait quasiment rien écrit depuis le programme commun de gouvernement ». C'est dans ce cadre que Floran Vadillo a « organisé des rencontres avec les différents chefs de service afin de recueillir leurs réactions aux propositions » formulées par Jean-

Jacques Urvoas et son équipe. L'élu fournit même la date précise de sa rencontre avec Bernard Squarcini : le 22 juin 2011.

L'universitaire s'est en tout cas rendu très vite indispensable. Peu après leur rencontre, Jean-Jacques Urvoas le prend comme conseiller et le fait entrer à la Fondation Jean-Jaurès. Au sein du think tank socialiste, les deux hommes poursuivent le travail de fond qui donnera naissance, quelques années plus tard, au controversé projet de loi renseignement. Au mois d'avril 2011, Jean-Jacques Urvoas et Floran Vadillo formalisent leur projet de réforme dans un essai de la Fondation Jean-Jaurès, « Réformer les services de renseignement », qui formule 36 propositions. Leur objectif est ambitieux : sortir les services français de l'ombre et du secret en les inscrivant dans la loi ; remettre en cause la mainmise du président de la République sur le renseignement au profit de Matignon et du Parlement. « Floran est un garçon intelligent, un peu fasciné par les services, son objet d'étude. Il se sent habité par une sorte de mission : faire entrer le renseignement dans l'État de droit. Mais au-delà de cet impératif, il y a la démocratie et le rôle du Parlement », estime Sergio Coronado, député EELV.

Un an plus tard, et à un mois de l'élection présidentielle de 2012, Floran Vadillo publie une nouvelle note intitulée « Un loi relative aux services de renseignement : l'utopie d'une démocratie adulte ? ». On y retrouve plusieurs pistes qui seront concrétisées dans les futures lois sécuritaires de la majorité. L'auteur y milite pour « l'adoption par la France d'une loi » reconnaissant l'existence des services et de leurs méthodes.

On peut y lire plusieurs des arguments évoqués, lors du projet de loi renseignement, pour justifier la « légalisation » de certaines techniques. Exemple : « Désormais, les menaces sont omniprésentes et globales. Les conflits, la guerre elle-même, prennent une tournure non-conventionnelle : secrète, informationnelle, psychologique... » Face à ces nouvelles menaces, les services doivent devenir « le nouvel instrument de puissance, la nouvelle arme stratégique qui, peu coûteuse, assied la sécurité et

On y trouve également quelques-uns des grands principes du futur projet de loi renseignement : extension des « finalités » du renseignement, c'est-

à-dire des cas permettant de mettre une personne sous surveillance, en y incluant notamment la prévention de « la violence individuelle ou collective » lorsque celle-ci menace l'État ; la légalisation des techniques de renseignement jusqu'ici illégales ; l'immunité des agents ou encore le remplacement de la CNCIS par un autre organisme de contrôle, ici baptisé Commission nationale de contrôle des activités de renseignement (CNAR).

Le texte doit encore être adopté mardi en commission mixte paritaire (CMP), l'instance regroupant des représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat, pour être définitivement validé. Alors, Jean-Jacques Urvoas pourra se reprendre à rêver d'un destin ministériel.

Voici la réponse transmise, par mail, par Jean-Jacques Urvoas en réponse à nos questions sur son travail et le recrutement de son collaborateur Floran Vadillo.

"Monsieur,

Vous avez pris contact avec l'un de mes collaborateurs afin de l'interroger sur son rôle auprès de moi depuis plusieurs années. C'est justement parce que le travail que Floran Vadillo m'engage notamment dans la préparation du projet de loi sur le renseignement dont je suis le rapporteur qu'il m'est apparu normal que je vous réponde.

C'est par la Fondation Terra Nova que je l'ai rencontré en février 2010. Il y contribuait et je cherchais à élargir la composition de la commission « sécurité » du PS que j'animais alors en tant que secrétaire national dudit parti. Il avait publié une note sur le Conseil national du renseignement (Le Conseil national du renseignement : une présidentialisation sans justification, publiée le 8 décembre 2009 sur le site de cette fondation) et son point de vue m'intéressait. J'ai donc pris contact avec lui.

Ayant décidé de conduire dans la perspective de l'élection présidentielle de 2012, une réflexion sur les services de renseignements, sujet sur lequel la gauche n'avait quasiment rien écrit depuis le programme commun de gouvernement (« Le SDECÉ sera supprimé » était-il lapidement écrit), il a participé au groupe de travail que j'avais constitué. Cette réflexion a trouvé son débouché dans une publication réalisée à la Fondation Jean Jaurès (Réformer les services de renseignement français : efficacité et impératifs démocratiques, 3 mai 2011).

A ma demande, il a ensuite organisé des rencontres avec les différents chefs de service afin de recueillir leurs réactions aux propositions contenues dans la note de la Fondation. Ce fut fait avec Bernard Squarcini (22 juin 2011), le général Creux (23 juin 2011), Erard Corbin de Mangoux (28 juin 2011), Ange Mancini (7 septembre 2011) et Jean-Baptiste Carpentier (15 novembre 2011).

Floran Vadillo est par ailleurs l'auteur d'une thèse de doctorat de science politique consacrée à « L'Élysée et

l'exercice du pouvoir sous la Ve République : le cas de la politique de lutte antiterroriste (1974-1997) » soutenue le 15 octobre 2012 à Sciences Po Bordeaux. C'est dans ce cadre qu'il a rencontré plus de cent responsables administratifs et politiques dont Annie Battesti.

Enfin, comme l'indique le site du cercle K2, cette structure est dédiée à la réflexion dans les domaines de l'anticipation des risques et des stratégies économiques offensives. Floran Vadillo y participe, poursuivant en parallèle de son activité auprès de moi, ses recherches universitaires, comme l'attestent ses publications et sa qualité de chercheur associé à l'Université de Bordeaux.

Espérant avoir répondu à vos interrogations.

Je vous prie de croire, Monsieur à l'expression de ma parfaite considération.

Jean-Jacques Urvoas"

mediapart.fr

A Suivre...
La Presse en Revue

